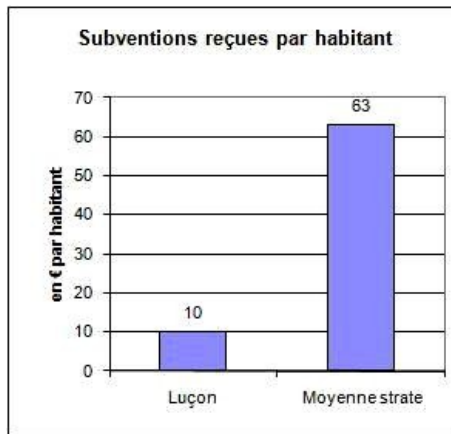


Lucius Agir pour LUÇON Ensemble

MOINS ON PEUT PAYER...PLUS ON PAYE LONGTEMPS

Le 31 mars dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif 2010 et le budget primitif 2011. Nos représentants se sont abstenus, non pas par tradition, mais parce qu'ils refusent de cautionner une situation dégradée, résultat d'une gestion qu'ils dénoncent depuis 10 ans.

Le compte administratif 2010 présente un résultat de fonctionnement global en amélioration par rapport à l'année 2009. Pour autant il est important de noter que l'augmentation de 245 000€ du produit fiscal est entièrement absorbée par la diminution des dotations et subventions de l'état, du fait, en grande partie, du passage de notre population au-dessus de 10 000 habitants. Ce résultat permet d'afficher une amélioration de notre capacité d'autofinancement nette, mais elle est notoirement insuffisante pour assurer le financement de nos investissements.



Contrairement aux affirmations du maire, la capacité de la ville à faire des investissements n'est pas intacte. En effet en 2010 la ville avait inscrit 1 786 000 € d'investissements nouveaux sans recourir à l'emprunt. Cette année, elle doit emprunter 971 000 €, pour financer 1 967 000 € d'investissements nouveaux (hors reports 2010). **Nous avons donc perdu près de 800 000 € de capacité d'investissement en une année.**

Cette situation n'est pas une surprise, nous l'avions annoncée dans le Lucius n°2 de 2009. La diminution drastique des investissements depuis 2009, en raison de l'impossibilité de dégager les financements nécessaires, s'accompagne logiquement de la **baisse du fond de récupération de TVA** (180 000 € au lieu de 542 000 € l'an dernier). Cette diminution se conjugue à l'incapacité chronique des responsables de notre ville à faire subventionner leurs projets. Ainsi elle n'a reçu que **10€ de subven-**

L'association Agir Pour Luçon Ensemble

A la suite des dernières élections municipales, les candidats de la liste « Agir pour Luçon ensemble » et les membres de son comité de soutien, ont décidé de se constituer en association avec pour triple objectif :

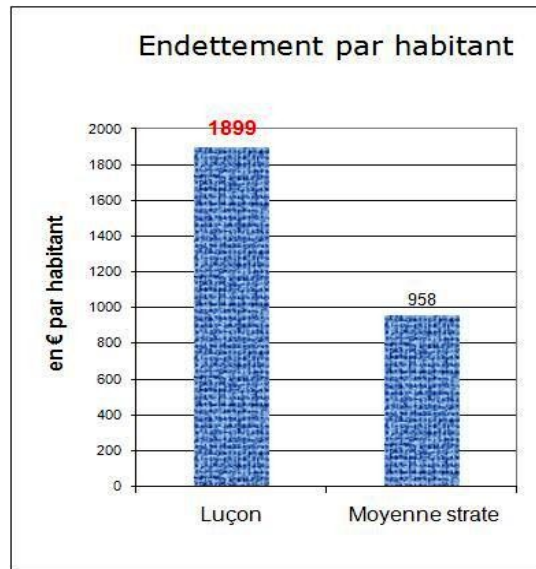
- soutenir l'action des élus d'opposition au conseil municipal ;
- analyser les effets de la politique menée par la majorité, sans vaine polémique, mais sans concession ;
- faire des propositions, en s'ouvrant aux acteurs locaux, pour montrer qu'une politique alternative est possible dans la commune.

Contrairement aux affirmations du maire, la capacité de la ville à faire des investissements n'est pas intacte. En effet en 2010 la ville avait inscrit 1 786 000 € d'investissements nouveaux sans recourir à l'emprunt. Cette année, elle doit emprunter 971 000 €, pour financer 1 967 000 € d'investissements nouveaux (hors reports 2010). **Nous avons donc perdu près de 800 000 € de capacité d'investissement en une année.**

tion par habitant en 2010 contre 63€ pour la moyenne nationale de notre strate. Luçon ne peut ainsi compter que sur une seule recette significative d'investissement : sa capacité d'autofinancement. Avec 1 010 000 € en 2011, elle est bien sûr totalement insuffisante pour faire face aux besoins d'une ville de notre importance, ce qui contraint à recourir de nouveau à l'emprunt, pour un volume de projet pourtant modeste.

Mais qui dit recours à l'emprunt dit incidence sur un endettement déjà très lourd. **Avec 1899 € de dette par habitant contre 958€ pour la moyenne des villes de notre strate, notre ville continue de battre des records** dont on se passerait bien. Contrairement donc à ce qu'affirme le maire, la ville de Luçon ne rembourse pas mieux ses emprunts que les autres villes de même taille (100€ par habitant contre 86€), mais elle rembourse plus en raison de son endettement qui est le double de celui des villes de même taille. C'est bien là le résultat de choix que nous refusons de cautionner.

Conséquence, ces dernières années, le maire s'est vu contraint de négocier et renégocier la dette afin d'allonger et d'allonger encore la durée des emprunts en cours, pour se dégager de petites marges de manœuvre, loin des ambitions d'une ville comme Luçon.



Pour autant **la conséquence directe de ces artifices de gestion est de masquer la réalité des charges de remboursement auxquelles nous devrions faire face aujourd'hui et de les reporter sur les futures générations d'équipes municipales.**

Au final l'équation est simple, comme aurait dit Coluche :

Moins on peut payer... plus on paye longtemps

Humeur / humour

Ville-centre et centre-ville

Monsieur Perrier aime beaucoup utiliser, à propos de notre commune, la notion de ville-centre. Au moment où il choisit une politique d'extension des zones périphériques toujours plus éloignées d'un centre qu'il néglige, il devrait se poser la question suivante : « **Qu'est-ce qu'une ville-centre sans centre-ville ?** »

La voix de son maître

Pour masquer l'échec de sa politique en matière de création d'entreprises industrielles à Luçon, le maire expliquait en mars 2003 *qu'il était difficile d'y amener des activités industrielles lourdes, bruyantes qui nuiraient à l'habitat*. Passons sur sa conception quelque peu passéiste de l'industrie, on n'est plus au XIXème siècle, mais regrettons que le développement d'activités susceptibles de fixer une population jeune à Luçon ne semble pas sa préoccupation majeure. Il devrait réactualiser son discours et écouter la voix de son Président qui déclarait à l'issue de sa visite de la Fonte Ardennaise en avril 2011 : *Je veux que les français aiment leurs usines. Ils y en a qui disent que c'est laid et que ça pollue parce qu'ils y mettent jamais les pieds, moi je trouve qu'une usine c'est beau.* » On pourrait ajouter...et bon pour l'emploi.

Régime sans selle

Rue De Lattre de Tassigny vient d'être aménagée le dernier rond-point Luçonnais. Très bien mais on y cherche désespérément l'espace réservé aux cyclistes. La **piste cyclable** (espèce rare dans notre ville) du Fief du quart vient butter tristement sur ce nouveau rocher. Aucun prolongement n'a été prévu vers les zones d'activités ni sur le boulevard de L'Océan et que l'on ne nous dise pas que sur ces deux artères il n'y a pas de place pour ce type d'aménagement. Décidément Les Luçonnais sont bien condamnés au régime sans selle.

Vivement que la roue tourne...



Parler ou agir : un cas d'école

Depuis longtemps on en rêvait du côté de la mairie : le passage de la strate des **10000 habitants**. Pourtant ce franchissement a pour immédiate conséquence la **perte d'environ 200000 euros dans nos fonds publics** déjà bien à mal.

Qui est-il ce dix-millième habitant qu'on honorerait peut-être de la médaille de la ville ? Un ou une retraité ou le membre d'un jeune couple avec enfants ?

La question est importante pour le maintien de ce cap mais surtout pour l'avenir de nos écoles et la dynamisation de notre cité. Car depuis des années les effectifs de nos écoles fondent de façon dramatique. Année après année sont annoncées des fermetures de classes. Deux envisagées pour l'année scolaire prochaine.

Pour le maire, « *Luçon comme toutes les villes-centre, voit le nombre de ses élèves du primaire diminuer. Ceci se fait au profit des communes périphériques plus en adéquation avec les critères recherchés par les jeunes couples.* » Voilà une belle consolation de noter que Luçon vit ce que les autres villes comparables connaissent...Ne faudrait-il pas plutôt répondre aux « *critères recherchés par les jeunes couples* » puisqu'on semble les avoir identifiés.

A moins qu'on se désintéresse de l'avenir d'écoles qui sont peut-être vues comme des soucis budgétaires (voir l'empressement du projet rénovation des écoles). A moins qu'on craigne que l'augmentation d'une population plus jeune vienne troubler la prétendue quiétude de la cité.

C'est vrai que le maire a proposé au conseil municipal qui l'a approuvé à l'unanimité le vote d'une motion contre le nouveau projet de fermeture de classes. Mais à ce genre d'engagement ne faudrait-il pas ajouter les actes qui conduiraient à **rendre Luçon attractif pour les jeunes couples** et ainsi favoriser la scolarisation et le sauvetage de nos écoles. Sans doute aussi mieux pérenniser notre gare.

EFFECTIFS ÉCOLES PUBLIQUES

(sources OF)

RENTRÉE 1993 : 735

RENTRÉE 2005 : 658

RENTRÉE 2010 : 499

LA" COMM "

Non ! Olé pas une bête, ni cqu'on dit quand on va faire un petit pipi!!! Non. La comm' c'est quand des môssieurs qui se prennent... (Ministres, financiers, politiques, etc...) y retournent à l'école pour apprendre une manière bin à eux de dire les choses de leur business! Y z'ont même des employés formés pour ça !

Prenez l'exemple d'un gars qui aurait un prêt su'l dos un prêt qui lui tire 500€ par mois pendant 10 ans...mais y voudrait encore plus, sans choquer la bourgeoisie bin sûr ! Eh bin, y va lui faire un coup de "comm" (de la COMMUNICATION ça s'appelle) Alors y va lui expliquer qu'il a pu obtenir 2000€ de plus, sans *bouger* la mensualité...fort, non??? Mais y va pas lui dire qu'il en a pris pour 5 ans de plus !!!!

Eh bin les grands môssieurs, par exemple un maire... y font d'même, et avec do grands mots que quand il a fini de causer tu te demandes si t'as bin compris!! Et pis t'oses rin dire, dame!! Bé, c'est du mensonge ça ??? Ah ah ah ! Dame non ! C'est juste une manière de te...en douce, pour que tu continues de payer tes impôts ...et de voter pour eux, quand même !!!

Quéque fois, on appelle ça aussi « la langue hexagonale » (vu la forme du territoire français), ou bin tout simplement : « la langue de bois ». Même qu'à la mairie plusieurs sont payés à faire de la COMM...Moi je préférerais d'o gars d' plus pour boucher les trous des rues ou bin enlever les crottes de chien su les trottoirs ...

PROJETS : PLUS ON EN PARLE...MOINS ON EN FAIT !

La majorité municipale n'est jamais avare de projets, surtout quand il s'agit d'en parler, beaucoup moins quand il faut les réaliser.

Lors du débat d'orientation budgétaire 2011 de mars dernier, 5 projets prioritaires avaient ainsi été mis en avant : la poursuite de la réfection des voiries, le grand projet des écoles, la 2ème tranche du gymnase des Commées, la maison de santé pluridisciplinaire et la maison de retraite.

Mais un mois après, lors du vote du budget, la réalité était beaucoup plus nuancée. Un seul projet est totalement budgété sur 2011 : **la voirie**. Compte tenu du retard accumulé dans l'entretien des voies luçonnaises, c'est incontournable. Pour le reste ce n'est pas « circulez, y'a rien à voir », mais ça y ressemble.

La **maison de santé** pluridisciplinaire se retrouve échelonnée sur 2011, 2012, 2013. .. Cela fait 5 ans qu'on en parle, *mais* ça peut attendre encore un peu... Nos représentants élus continuent à accompagner de manière vigilante ce projet, qui figurait dans nos priorités de mandat. Nos relations avec l'ensemble

des partenaires concernés nous permettent de contribuer à faire avancer ce dossier, *même si nous pensons que la majorité municipale a perdu beaucoup de temps dans ce dossier prioritaire pour les Luçonnais.*

La **2ème tranche du gymnase des Commées** se contente de 23 920€ pour des frais d'études ; pour la suite... on ne sait pas ; l'essentiel, pour la mairie, c'est que les associations concernées y croient. Là encore il faudra faire preuve de patience : ça finira bien par aboutir un jour.

A côté de celle de du département (372 000 euros soit 16.60%), celle de la Région (336 000 euros soit 15%), et celle de l'état (560 000 euros soit 25%), les 3,4% de la ville de Luçon sont inversement proportionnels à la taille de son panneau de communication. L'affichage ne coûte pas trop cher...mais peut faire tomber dans le panneau !

Quant au grand projet de **rénovation des écoles publiques**, *il semble voué aux prochaines calendes municipales*, car comme le dit Monsieur le maire il faut laisser le temps de la réflexion. En attendant pas de besoin de budgéter quelque chose cette année, mais ça n'empêche surtout pas d'en parler...

On retrouve bien dans cette manière de faire les méthodes habituelles qui consistent à **remplacer l'action par la communication, pour ne pas dire la propagande**. Ce n'est pas grave si ça n'avance pas, du moment qu'on en parle, et en fin de compte si ça n'aboutit pas, on sortira

une autre idée du chapeau, pour parler d'autre chose.

Après le re-créusement du port de Luçon, et le complexe hôtelier 5 étoiles, les paris sont ouverts...



Savoir se faire mousser au moindre coût

Concernant **la maison de retraite**, d'un coût total d'environ 8 millions d'euros, sur un montant subventionnable de 2 240 000 euros, la participation de la ville de Luçon sera de 76 160 euros étalés sur 3 ans.

Ifs Luçon m'était coupé



Qu'est devenu l'if magnifique qui se dressait à l'entrée droite de la cathédrale ? Pourquoi ce coup de grâce des tronçonneurs quand un élégant élagage aurait suffi ? Le trafic de ses glucosides oncologiques ou de ses feuilles empoisonnantes ? A t-il été victime d'un mauvais œil ? Certains prétendant que cet arbre tout autant patrimonial faisait ombrage à la tourelle droitrière de la maison de dieu.

En tout cas, à part au cimetière, où on peut être mort ou if, il ne fait pas bon,

pour cette espèce vénérée des celtes, pousser dans notre cité. Il se dit en effet que récemment appelés par un *petit Luçonnais* pour couper un arbre jugé gênant, les services municipaux seraient intervenus...mais pas de chance en sachant l'if du voisin. Celui de la maison Dedieu.

Ce qu'on appellera **un fâcheux concours de circonstances ou une drôle de coïncidence**...

Le petit Luçonnais

Hum ! *Le petit Luçonnais*, ça fleure bon la Vendée profonde, le terroir cher à certains. Est-ce un nouveau beurre tiré des pis gonflés de nos vaches communales, finement baratté au bon sel des pays nés de la mer ou l'appellation d'un camembert nouvellement moulu à l'UCAL ?

Malheureusement ce n'est qu'un gris canard, **une nouvelle feuille de chou locale**. Plutôt tristounette, pas de quoi en faire un fromage. Un quatre pages dont on nous dit que *le style serait plus journalistique*. Ce qui, à la première comme à la deuxième lecture, ne nous frappe ni par la richesse de la plume, ni par la mise en page plutôt fourre-tout. On y retrouve en réalité une maigre **compilation d'articles** déjà lus au jour le jour d'un Ouest-France très largement parcouru dans nos chaumières ou vus et revus sur la télé locale du web ou du ciné maintenant une fois par mois. La rédaction minimaliste des sujets élus ressort plus de la communication que de l'information contrairement à l'ambition affirmée en édito. Mieux vaut lire, pour être correctement informé, l'original OF que la copie municipale.

A part un agenda en fin de quatrième page, ce caneton sera donc toujours du réchauffé. Mais du réchauffé de **quelques faits choisis plutôt que d'autres, on ne sait sur quels critères de sélection**, et par là ne donnant qu'une vision partielle de la vie de la cité. Ainsi, par exemple, chronique-t-on la qualification d'une brillante benjamine pour la coupe de France de karaté mais pas la troisième place d'un junior au championnat de France de ce même sport...Ou on donne, dans le numéro 2, la liste des Luçonnais décédés du 15/03/ au 15/04/2011, mais nulle trace des nouveau-nés...On a quand même pris soin d'ajouter deux jeux pour tenter d'aiguiser l'assiduité des potentiels lecteurs.

Quand aux faits divers retenus, on ne peut que remarquer que leur caractère anxiogène vient frontalement s'opposer à l'image longuement véhiculée d'une petite ville si tranquille autour de son merveilleux Jardin Du-maine. Percussion du Forum, véhicules incendiés au Sourdy, voiture en fourrière et occupation illicite de sans doute « voleurs de poules », voilà de quoi lézarder notre belle vitrine paisible et glacer les sangs de nos concitoyens. Aurons-nous dans le prochain numéro la relation du vandalisme d'un soir par les rues du Foyer, de Paris...

Pourtant on peut imaginer que la vraie vocation de ce nouvel organe est toute autre. Il s'agit, sans aucun doute, constatant qu'à peine un dixième des Luçonnais regarde la télé web, d'ajouter un morceau au fromage de la communication municipale, après « Luçon bouge », « Luçon action », TLSV. D'ailleurs **le maire** n'en est-il pas le **rédacteur en chef**. Malin notre renard qui sait que l'occupation des temps de cerveaux disponibles même avec du brassage d'air est aujourd'hui le nerf de la guerre d'une société toute communicante.

Si le numéro 1 paraissait relativement neutre, dès le numéro 2 la propagande majoritaire apparaît avec un gros titre sur le budget et une réflexion intérieure sur l'évolution des effectifs de nos écoles.

Comble notre rédac chef ose afficher, en grosses lettres de la une du premier numéro que ce mensuel est gratuit. Par quel miracle pharmaceutique ? Est-il offert gracieusement par l'imprimeur ou un généreux donateur ? Il paraît plus vraisemblable qu'il **sorte de la poche de chaque petit Luçonnais** qu'il prend pour le corbeau de la fable.

Adieu René

Notre ami René Desnoux nous a quittés le 30 avril 2011 après un ultime combat contre la maladie. Que de fois nous a-t-il dit vouloir tenir jusqu'en 2012 pour voir la victoire de la Gauche, mais la maladie a été la plus forte.

René a toujours recherché les rencontres sans aucun ostracisme mais sans renier les valeurs auxquelles il croyait et qui ont été le fil conducteur de tous ses nombreux engagements.

Adjoint au maire sous le mandat de Jean De Mouzon, responsable de la commission Information, relations publiques et jumelage, il a aussi contribué par ses actions au développement et à l'essor de l'école de musique.

Retiré de l'action municipale il s'est consacré aux plus démunis de nos concitoyens : accueil des errants, Sos logement, insertion.

René a consacré beaucoup de temps à sa famille et à ses très nombreux amis en leur faisant partager sa passion du cinéma, de la musique et de la lecture.

Nous garderons de lui le souvenir d'un ami simple, brillant et toujours à l'écoute.



Sur notre site vous trouverez des articles complémentaires

<http://www.lucius-lucon.info>

Comparaison n'est pas raison

De conseils municipaux en feuille de chou, le Maire évoque la dette par habitant laissée en 1995, c'est-à-dire il y a 16 ans. Il prétend qu'en Euros constants, elle serait égale à la dette actuelle, sans le démontrer. Mais il oublie que cette dette reposait sur des investissements dans des ateliers-relais donc loyers remboursant l'emprunt.